



OFFRE D'EMPLOI : Directeur du Conservatoire botanique national alpin

1 – EMPLOYEUR

Le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) est un syndicat mixte ouvert limité, créé en 1991, composé de la Ville de Gap, du Conseil général des Hautes-Alpes, et des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Son siège est à Gap (05). Il dispose d'une antenne à Chambéry (73) pour la Région Rhône-Alpes.

Il est agréé par le Ministère en charge de l'écologie comme Conservatoire Botanique National depuis 1993, et a déposé sa quatrième demande de renouvellement d'agrément pour la période 2012-2017. Le Syndicat Mixte a pour objet la gestion, l'animation et le développement du Conservatoire Botanique National Alpin. Ses actions sont déclinées au regard de la mission de service public résultant de son agrément en tant que conservatoire botanique national, définie comme suit par l'article L414-10 du code de l'environnement :

- contribuer, dans le respect des politiques conduites par l'État, les collectivités territoriales ou leurs groupements, à la connaissance et à la conservation de la nature dans les domaines de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels de son territoire d'agrément,
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine naturel et procéder à l'identification et à la conservation des éléments rares et menacés,
- prêter son concours scientifique et technique à l'État, aux établissements publics, aux collectivités territoriales ainsi qu'aux opérateurs qu'ils ont mandatés,
- informer et sensibiliser le public. Assurer l'accès aux données recueillies à toute personne qui en fait la demande dans les conditions prévues au Code de l'Environnement dans la mesure compatible avec le respect des habitats et des espèces et moyennant, le cas échéant, une contribution financière.

Le CBNA exerce ses missions dans le cadre de son territoire d'agrément, (Départements 04-05-01-26-38-73-74). Il a vocation à exercer une mission de coordination biogéographique à l'échelle du massif alpin français. Il en rend compte à l'État, via les DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL coordinatrice) et Rhône-Alpes.

Le CBNA est membre de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux, qui assure leur coordination technique et les représente auprès des pouvoirs publics.

Le CBNA développe ses missions en partenariat avec les structures de l'environnement sur 2 Régions et 7 départements, de la connaissance végétale (université-recherche), des gestionnaires de l'environnement et des associations qui s'y consacrent. Il entretient un ensemble de liens formalisés avec ces acteurs et cherche à se développer au niveau de l'arc alpin européen.

Il assure en étroite collaboration avec les CBN méditerranéen pour PACA et du Massif central pour Rhône-Alpes, la mise en œuvre des Systèmes régionaux d'Information sur la Nature et les Paysages (SILENE et Pôle flore-habitats).

Le CBNA capitalise, au travers de ses bases de données publiques, les observations relatives à la flore et aux habitats naturels sur les départements de sa zone d'agrément.

Il réalise également comme maître d'ouvrage ou prestataire, de nombreuses études, et expertises sur la flore et les habitats naturels.

Le CBNA gère des infrastructures de conservation *ex situ* des espèces floristiques (banque de semences, site de culture). Il porte et anime le « réseau pour la conservation de la flore Alpes-Ain ».

L'équipe du CBNA comprend 32 personnes (25 à Gap et 7 à Chambéry) ; elle est organisée en 4 services (connaissance - conservation -SIG dont cellule dédiée à la cartographie nationale des habitats et moyens généraux), ainsi qu'une mission Pôle d'Information Flore-Habitats de Rhône-Alpes directement rattachée au directeur. Le CBNA communique au travers de son site Internet (www.cbn-alpin.org) et de sa lettre d'information « Mail Toute Fleurs ».

2. POSTE PROPOSE

Le Conservatoire botanique national alpin recrute **son (sa) directeur (directrice)** :

Missions et responsabilités :

Sous l'autorité directe de la Présidente du CBNA, vous mettrez en œuvre les décisions du Conseil syndical. Vous assurerez, à ce titre, trois grands types de missions :

La politique générale du Conservatoire

- Représentation du Conservatoire auprès des collectivités territoriales de la zone d'agrément du CBNA, de l'administration centrale et des services déconcentrés de l'Etat, de la Fédération des CBN, et des partenaires nationaux et internationaux du Conservatoire ;
- Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de connaissance 2012-2017 définie par la demande de renouvellement d'agrément en cours ;
- Animation des instances de gouvernance du Syndicat mixte (comité syndical, conseil scientifique, conseil territorial) ;
- Recherche de financements sur le plan local, national et européen ;
- Négociation des propositions techniques et des conditions financières des conventions d'objectifs avec les partenaires locaux et nationaux ;
- Élaboration et suivi des collaborations techniques et scientifiques avec l'ensemble des acteurs, avec l'appui des chefs de service.

La direction des services du Conservatoire

- Préparation, élaboration et suivi de réalisation des programmes, des études et des expertises aux plans technique et financier ;
- Animation des équipes techniques du Conservatoire botanique du siège et de l'antenne en collaboration avec les chefs de services. Gestion prévisionnelles des emplois et prospective sur les évolutions souhaitables.

L'administration et la gestion du Conservatoire

Supervision de l'administration générale du Conservatoire (procédures administratives, juridiques et fiscales, gestion comptable et financière, gestion du personnel) avec l'appui d'un comptable (intervenant aussi sur les aspects RH), d'une aide comptable, d'une chargée de communication et d'une secrétaire.

3. PROFIL RECHERCHE

Formation : Formation Bac + 5 minimum intégrant un cursus dans le domaine des sciences de l'environnement ;

Expérience professionnelle : indispensable dans un poste de management de structure ou de service de niveau équivalent ;

Connaissances : connaissance et expérience des politiques de protection de la nature. Connaissances scientifiques de bon niveau dans les domaines de la flore, la végétation et les systèmes d'informations et les bases de données.

Connaissances de la flore alpine, des politiques et du contexte environnemental du Massif des Alpes appréciées.

Savoir-faire : capacités d'animation de réseau d'acteurs, aptitudes à la rédaction et la synthèse, à l'animation de réunions et à la gestion de projets partenariaux.

Pratique éprouvée de l'élaboration, du montage (administratif aussi bien que technique) et du suivi de projets à caractère technico-scientifique.

Gestion d'équipe.

Savoir être : Aptitude à la direction et à l'animation d'équipe, autonomie, fortes qualités relationnelles, aptitude à la négociation et à la communication, esprit d'initiative, grande disponibilité et capacité de travail, capacités d'analyse, de prospective et d'innovation.

4. CONDITIONS D'EMPLOI

Type de contrat : Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique (catégorie A) par voie de détachement ou de mise à disposition, ainsi qu'à des non titulaires qui seront alors recrutés en contrat de droit public à durée déterminée.

Durée : 3 à 5 ans renouvelables

Localisation : résidence administrative à Gap. De fréquents déplacements sont à prévoir, notamment sur l'ensemble de la zone d'intervention du CBNA et à Paris.

Salaire : à négocier selon expérience et objectifs.

Prise de fonctions : à compter du 01/07/2013

5. TRAITEMENT DES CANDIDATURES :

Dossier : Le dossier de candidature, comprenant obligatoirement une lettre manuscrite et un *curriculum vitae* détaillé, fera apparaître les compétences et les expériences du candidat dans les domaines d'activités visés et les motivations du candidat pour le poste.

Ce dossier doit être adressé par voie postale au directeur du CBNA (cf. coordonnées ci-dessous).

Date de réception des candidatures : 5 avril 2013.

Entretiens de recrutement : du 22 au 26 avril 2013 à Gap.

Contacts, renseignements : M. le directeur du Conservatoire Botanique National Alpin

Domaine de Charance - 05000 GAP Tel 04 92 53 56 82

courriel : p.chondroyannis@cbn-alpin.org